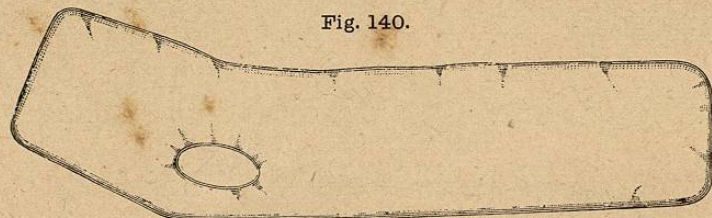


on peut recourir à l'*attelle matelassée* de STROMEYER (fig. 140), employée en 1849 et 1850 dans le Schleswig-Holstein pour le traitement



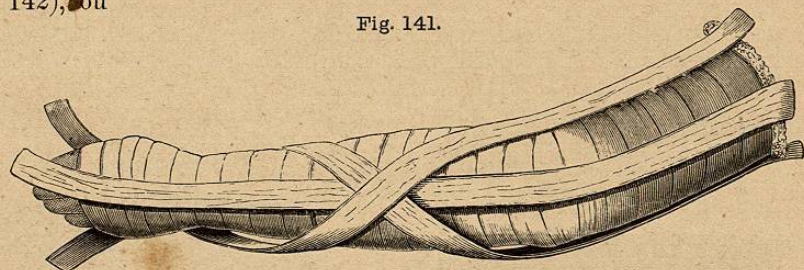
Attelle matelassée de Stromeyer à angle obtus pour le bras.

consécutif des résections du coude, ou bien au bandage plâtré décrit plus haut (v. fig. 136 et 137).

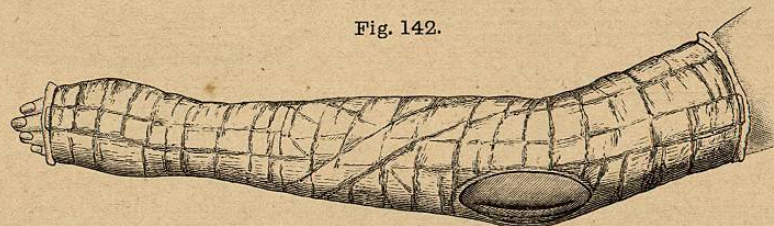
Si l'on veut appliquer un *bandage amidonné* (dans les arthrites chroniques), la gouttière de carton représentée fig. 121, mouillée et recouverte d'amidon, convient parfaitement.

Dans les *lésions compliquées de plaie* et après la résection de l'*articulation* on emploie:

β. Le *bandage plâtré fenêtré*, le bras étant très-peu fléchi (fig. 141 et 142), ou

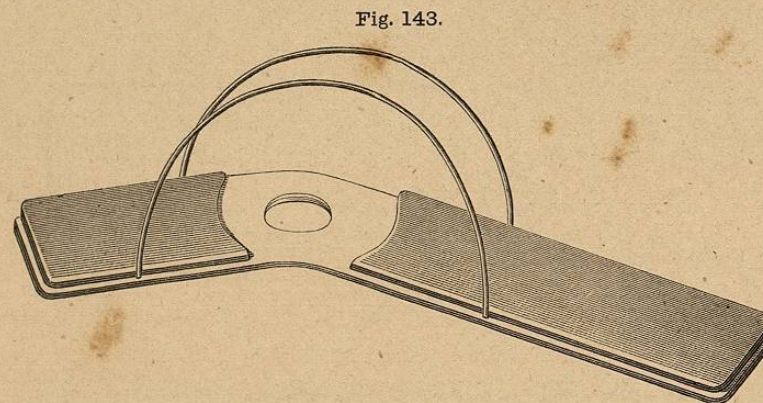


Bandage plâtré renforcé d'attelles de bois de placage pour résection du coude.
(Disposition des attelles de bois de placage.)

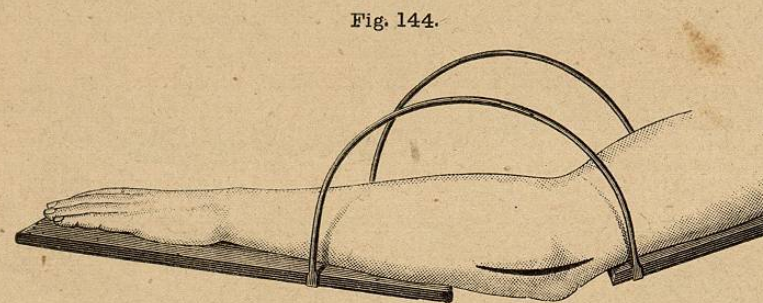


Le bandage précédent terminé.

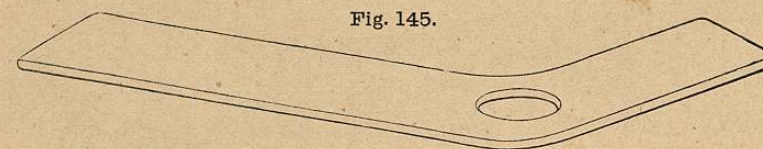
γ. L'*attelle double* pour résection du coude (fig. 143, 144 et 145).



Attelle double d'Esmarch pour résection du coude.



L'attelle inférieure, qui donne à l'appareil sa solidité, est enlevée; il reste l'attelle supérieure en forme d'étrier et matelassée.



L'attelle inférieure.

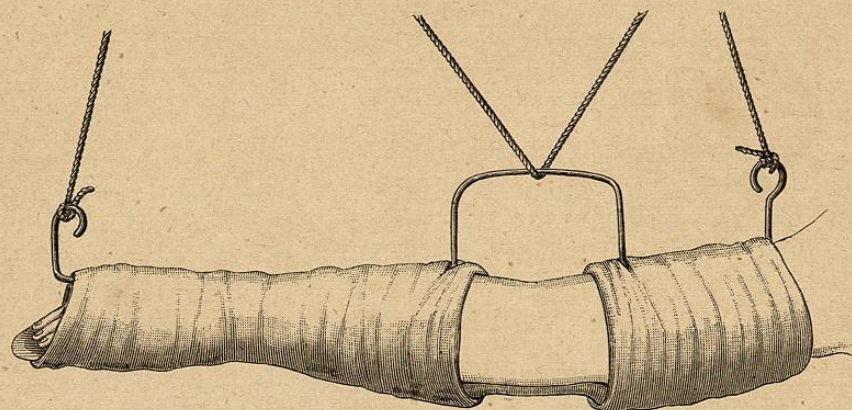
Je la désigne sous le nom d'*attelle de Langensalza*, parce que je la fis construire en 1866 pour les opérés de Langensalza, quand je rendis visite en cet endroit à STROMEYER de Berlin.

Cet appareil très-léger peut être établi par tout menuisier, et convient aussi bien au traitement à découvert des plaies qu'au traitement antiseptique.

NB. Lorsqu'on change le pansement, l'attelle inférieure est nettoyée, l'attelle supérieure qui soutient le bras restant en place.

δ. *L'appareil plâtré suspendu*, après résection du coude, est surtout pratique pour le traitement à ciel ouvert des plaies (fig. 146—150).

Fig. 146.



Appareil plâtré à suspension appliqué après la résection du coude.

Fig. 147.



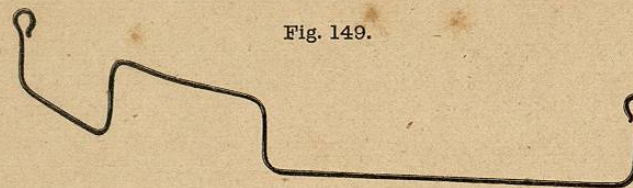
L'attelle de bois, moyen de support.

Fig. 148.



La même, de profil.

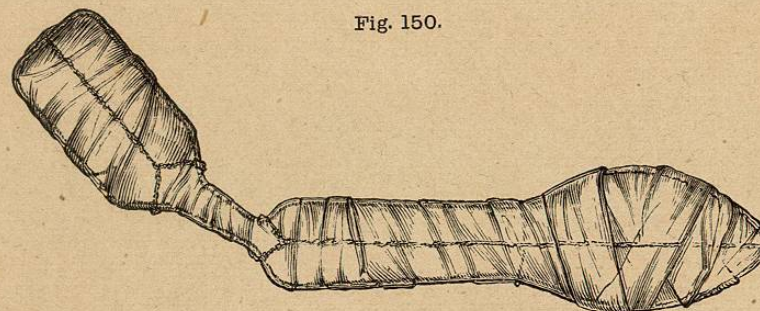
Fig. 149.



Le fil de fer pour la suspension.

Si l'on n'a pas d'attelles en bois, il est facile d'en confectionner avec du fil de télégraphe; enveloppée de tours de bande plâtrée, une attelle en fil de fer acquiert la plus grande solidité (fig. 150).

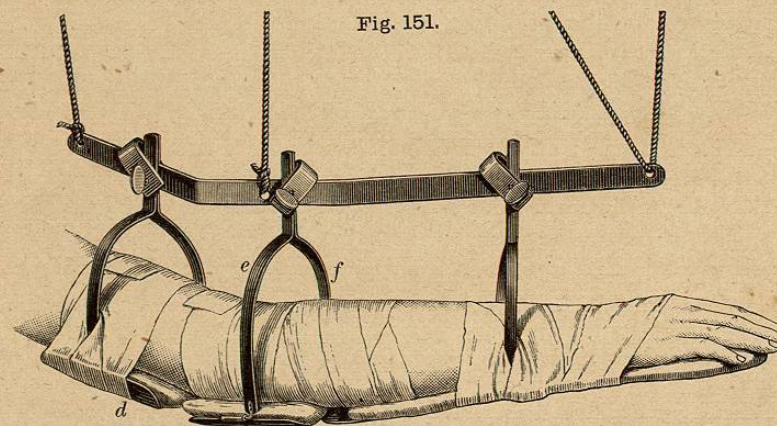
Fig. 150.



Attelle de support en fil de fer enveloppée de bandes plâtrées.

ε. *Attelle métallique en trois sections pour suspendre le bras* après la résection du coude (fig. 151); cet appareil en fer se compose de

Fig. 151.



Attelle métallique en trois sections pour résection du coude (Esmarch).

trois attelles juxta-posées, suspendues au moyen d'étriers fixés par des étaux à une barre horizontale (fig. 152). Le bras repose en toute

Fig. 152.



Barre pour la suspension.

Fig. 153.



Section inférieure pour la main et pour l'avant-bras.

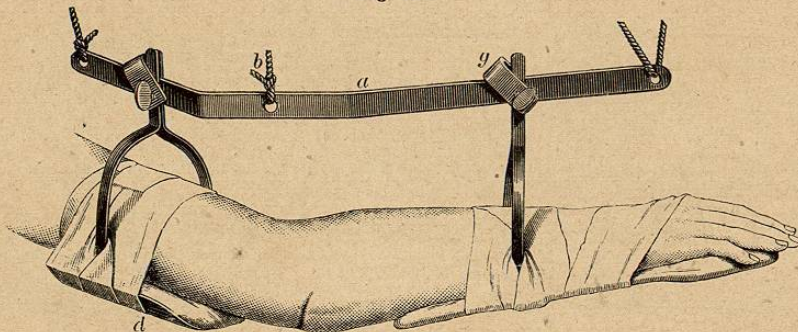
sécurité sur les sections supérieure et inférieure (fig. 153), lorsqu'on enlève celle du milieu pour renouveler le pansement (fig. 154 et 155).

Fig. 154.



Section moyenne.

Fig. 155.

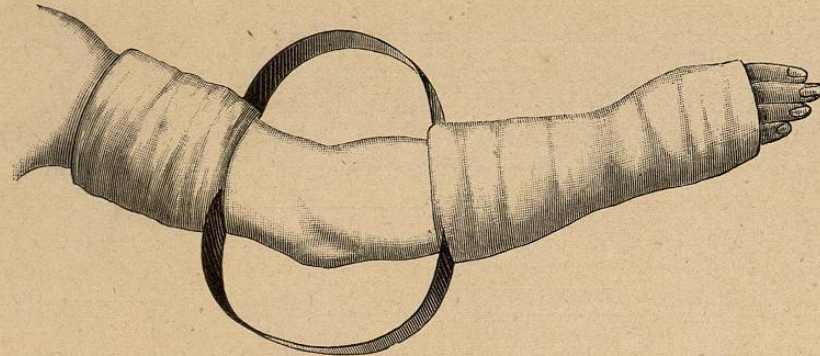


La section moyenne enlevée pour le pansement.

S'applique avec avantage en cas de lésions étendues et pour le traitement antiseptique.

ζ. Le *bandage plâtré à anses métalliques* (fig. 156) : deux bandages plâtrés indépendants l'un de l'autre, comprenant le bras et l'avant-bras, et reliés par des bandes en fer fortement recourbées, prises dans le plâtre par leurs extrémités. Surtout pratique pour le traitement antiseptique.

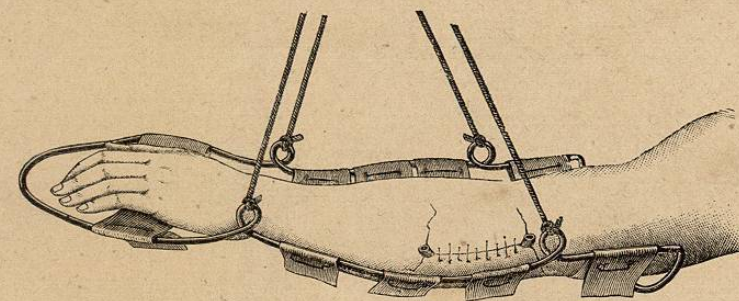
Fig. 156.



Bandage plâtré à anses métalliques.

η. La *gouttière à suspension de VOLKMANN pour le bras* (fig. 157), dans laquelle le membre réséqué repose sur des bandes, solidement fixées aux côtés de l'appareil avec des épingles imperdables, et faciles à changer.

Fig. 157.

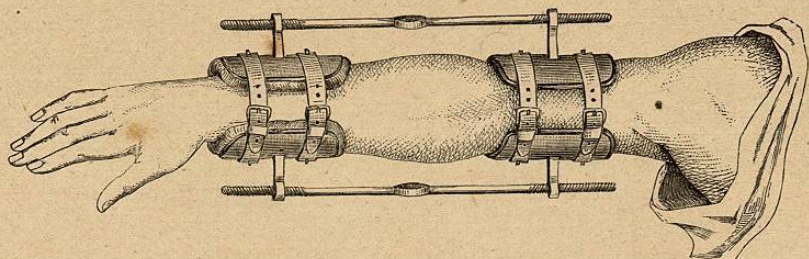


Gouttière à suspension pour le bras (Volkmann).

θ. *Appareil de HEATH pour la résection du coude* (fig. 158), formé de quatre bracelets matelassés, entourant le bras et l'avant-bras, reliés par deux tiges de fer qui se courbent à volonté; l'appareil peut être allongé ou raccourci suivant la longueur du membre.

ι. Lorsqu'après la résection du coude, il reste une articulation *ballottante*, il est possible de rendre au bras fonctionnement et solidité,

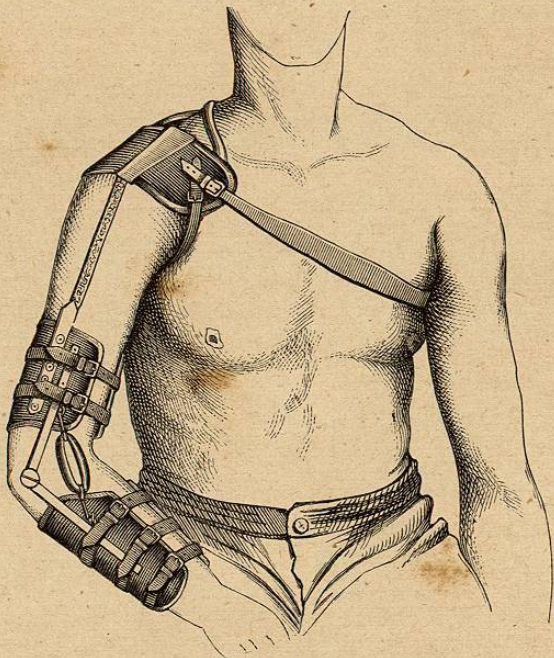
Fig. 158.



Appareil de Heath pour la résection du coude.

au moyen de l'appareil contentif de Socin (fig. 159), appareil pourvu d'un anneau de caoutchouc qui facilite les mouvements de flexion de l'avant-bras.

Fig. 159.



Appareil contentif de Socin pour articulation ballottante après la résection du coude.

e. *Lésions traumatiques, fractures simples du bras.*

a. *Bandage avec quatre attelles de bois* (fig. 160) fixées par des mouchoirs, pour les fractures de la partie moyenne du bras. Le membre entier est enveloppé d'un bandage roulé à partir de l'extrémité des doigts, et soutenu par une écharpe. Les tours de bande ne doivent pas remonter trop haut en dedans parce qu'ils étranglent facilement l'aisselle.

Fig. 160.



Bandage avec attelles pour les fractures du bras.

β. Pour les fractures situées au dessous de la partie moyenne, une *gouttière en carton* garnie de coton suffit (v. fig. 121); son extrémité supérieure doit arriver à l'épaule; une petite attelle de carton est placée à la face interne du bras, et l'on entoure le tout d'une bande mouillée en bétulle.

γ. *Bandage amidonné*; s'applique de la manière suivante: le bras entier porté dans l'abduction, ayant été entouré avec le plus grand soin d'un bandage roulé fait de bandes en flanelle, on place quatre attelles de carton,

mouillées, enduites de colle d'amidon et garnies de coton, savoir: une courte à la face interne, les trois plus grandes en arrière, en avant et en dehors, remontant tout en haut, puis on les fixe avec des bandes amidonnées qui recouvrent le moignon de l'épaule (*spica humeri*), mais laissent l'aisselle libre. L'avant-bras est alors fléchi, appliqué contre le thorax et soutenu par une écharpe.

δ. *Bandage plâtré renforcé de bois de placage*; s'applique comme suit aux fractures du bras, aux inflammations de l'épaule. Le bras, fléchi, porté dans l'abduction, est entouré jusqu'au dessus du coude d'une bande en flanelle; du coude à son extrémité supérieure il est garni de coton. On roule ensuite rapidement autour du membre, du poignet à l'épaule, une bande plâtrée, puis il est appliqué contre le tronc et soutenu par une écharpe. On place alors la partie moyenne d'une

longue attelle en bois de placage sur le coude, et l'on dirige ses deux extrémités en haut, l'une passant en avant sur la face antérieure du bras, l'autre en arrière sur la face postérieure, pour venir toutes deux se rencontrer sur l'épaule. Une seconde attelle recouvre la partie externe du bras, à partir du poignet jusqu'à la région latérale du cou (fig. 161). Pour terminer on enveloppe les attelles, le bras et l'écharpe de bandes plâtrées appliquées comme dans le bandage de DESAULT (fig. 162).

Fig. 161.



a.

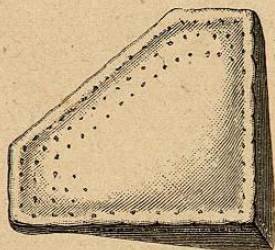
Fig. 162.



b.

Bandage plâtré renforcé de bois de placage pour les fractures du bras, les inflammations de l'épaule.
 a. Application des attelles de bois de placage sur le bras entouré d'une bande plâtrée et soutenu par une écharpe.
 b. Enveloppement et consolidation du bandage par des bandes plâtrées.

Fig. 163.



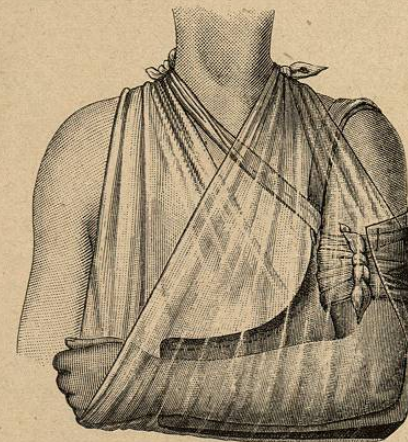
Coussin de Stromeier.

ε. Le *coussin* de STROMEYER est d'un emploi très-pratique pour les *fractures compliquées*.

Ce coussin est triangulaire, mollement rembouré de crin; ses angles sont tronqués; il est recouvert d'une étoffe imperméable (fig. 163). Un des angles est placé dans le creux de l'aisselle, et fixé par des épingles, en avant comme en arrière, à une bande qui

passe sur l'épaule saine. Le bras fléchi repose sur le coussin; le tout est maintenu par une écharpe (fig. 164).

Fig. 164.



Coussin de Stromeier appliqué dans un cas de fracture compliquée du bras.

Il assure le repos du bras et empêche que la fracture ne soit dérangée par les mouvements respiratoires.

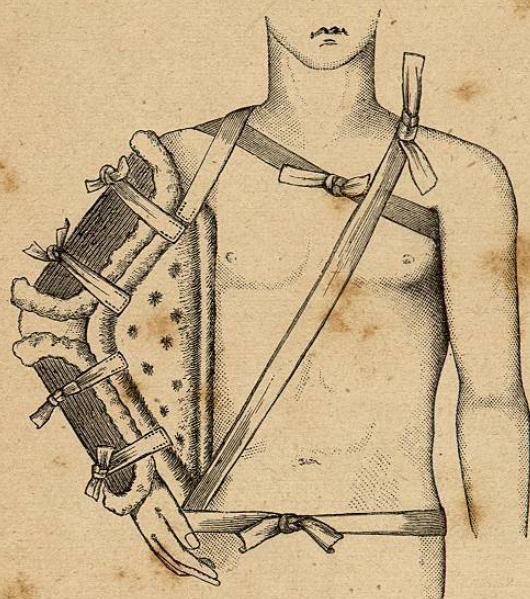
Après avoir rabattu en arrière la pointe externe de l'écharpe, on recouvre les plaies de bandelettes de SCULTET.

ζ. En cas de gonflement notable du bras, à la suite de fractures graves, le membre doit être immédiatement placé dans une position relevée, de préférence au moyen d'une attelle matelassée de STROMEYER (v. fig. 140).

η. Dans les fractures de l'extrémité supérieure de l'humérus, avec déplacement en dehors persistant du fragment supérieur, le bras tout entier doit être porté dans l'abduction au moyen du *coussin triangulaire* de MIDDELDORPF (fig. 165) (coussin en forme de coin), ou bien à l'aide d'un appareil consistant en trois planchettes ajustées de manière à former un double plan incliné (fig. 166); une ceinture, des mouchoirs assujettissent au tronc la base de l'appareil, tandis que le bras fléchi est solidement attaché sur les planchettes les plus courtes.

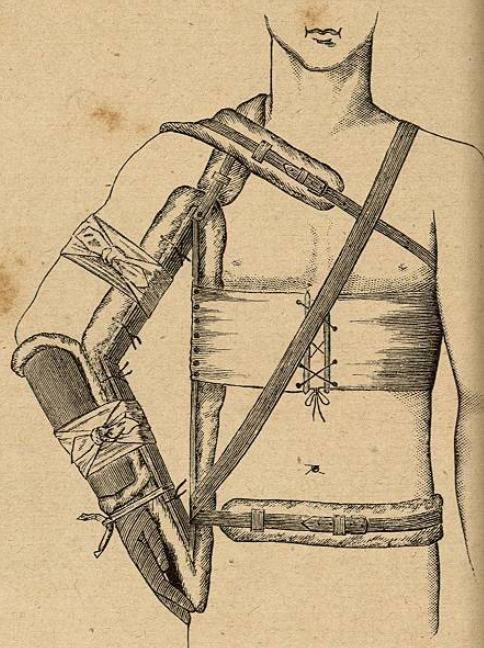
Comme il survient facilement de l'œdème à cause de la position déclive du bras, il est nécessaire d'appliquer très-exactement un bandage roulé.

Fig. 165.



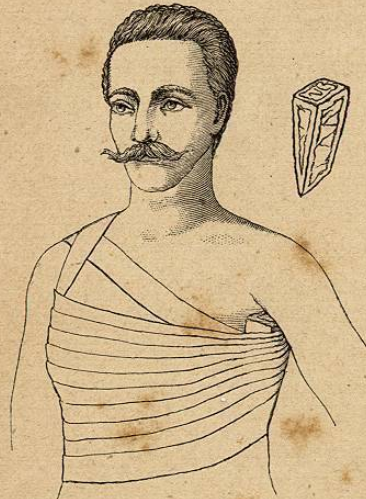
Coussin triangulaire de Middeldorpf.

Fig. 166.



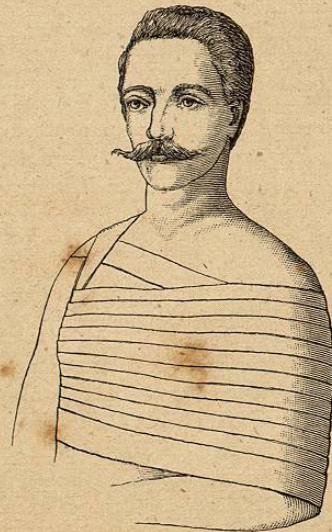
Triangle de Middeldorpf.

Fig. 167.



1^o temps.

Fig. 168.



2^o temps.

Fig. 169.



3^o temps.

Bandage de Desault pour fracture de la clavicule.

f. *Fractures de la clavicule.*

Les bandages suivants permettent de remédier, au moins momentanément, au déplacement des fragments.

a. *Bandage de DESAULT*; ce bandage n'est, il est vrai, plus à la mode, mais il est excellent comme exercice pratique, car ses tours de bande se retrouvent dans tous les bandages de l'épaule.

Le bras porté dans l'abduction, un coussin triangulaire est placé dans le creux de l'aisselle, où il est maintenu par une *première bande* dont les circulaires entourent la poitrine (fig. 167).

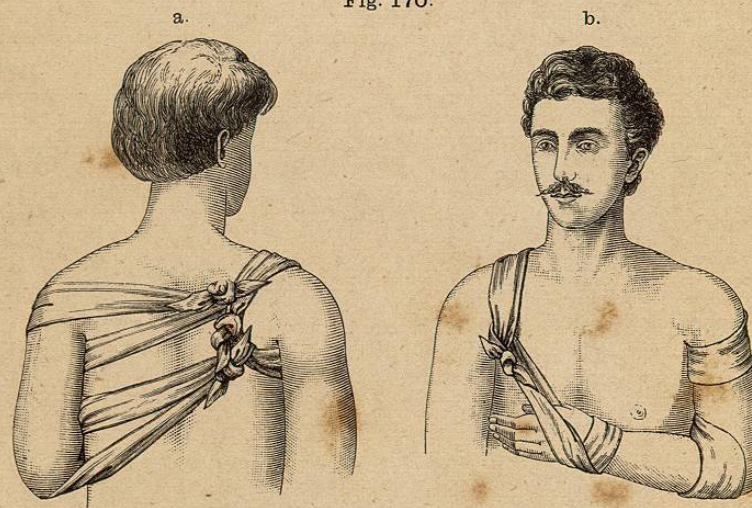
On laisse tomber le bras, qui est fixé contre le thorax et ramené en arrière par une *seconde bande* (fig. 168).

Une *troisième bande* soutient le bras à la manière d'une écharpe (fig. 169).

Pour prévenir le déplacement des tours de bande, on peut les enduire de colle d'amidon, ou les fixer les uns aux autres par des épingles ou par quelques points de couture.

β. Le *bandage plein* de SZYMANOWSKY est beaucoup plus pratique (fig. 170, a., b.).

Fig. 170.



Bandage plein de Szymanowsky pour fracture de la clavicule.

a. Vu par derrière. b. Vu par devant.

Autour de l'épaule saine se place une cravate, qui sert de point d'appui à une double traction en arrière faite par deux mouchoirs, l'un embrassant la partie supérieure, l'autre la partie inférieure du bras du côté blessé. Elle soutient en avant un quatrième mouchoir remplissant le rôle d'une écharpe.

Le bandage peut être consolidé par l'application d'une espèce de grand collet en toile, trempé dans du plâtre gâché.

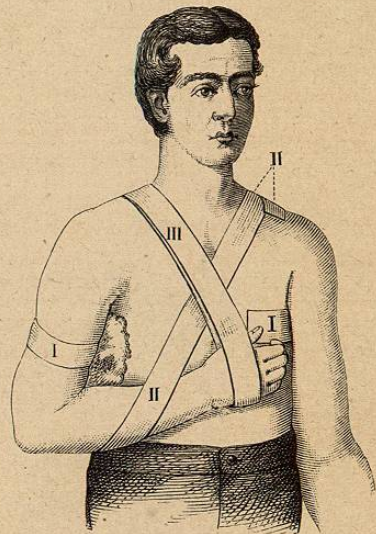
γ. Le *bandage* de VELPEAU (fig. 171), qui assujettit la main du côté malade sur l'épaule saine, et le coude au devant de l'extrémité inférieure du sternum (processus ensiformis), est encore très-utile, aussi bien pour les fractures de la clavicule que pour les arthrites chroniques de l'épaule.

Fig. 171.



Bandage de Velpeau pour fracture de la clavicule.

Fig. 172.



Bandage de sparadrap de Sayre pour fracture de la clavicule.

δ. Le *bandage de sparadrap* de SAYRE (fig. 172) est peut-être le plus pratique de tous. Il se compose de trois longues bandes de sparadrap, larges de 6—8^{cm}. — La *première* de ces bandes entoure le bras immédiatement au dessous du bord axillaire et le tire en arrière

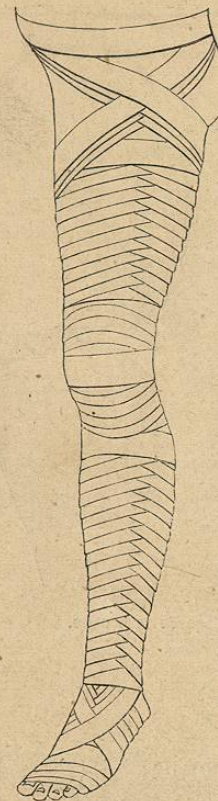
en passant obliquement de bas en haut, sur le dos et sous l'aisselle du côté sain, pour revenir en avant jusqu'au mamelon.

La *seconde*, qui traverse le dos en diagonale à partir de l'épaule saine, contourne le coude du côté malade et remonte en avant pour rejoindre son point de départ. Elle fixe et relève le bras en avant.

La *troisième* entoure par sa partie moyenne le poignet, et ses deux chefs montent devant la poitrine, en passant sur la clavicule fracturée, de sorte que le bras agit par son propre poids sur les fragments déplacés en haut, et les attire en bas.

Une petite écharpe soutient la main.

Fig. 173.



Bandage roulé du membre inférieur.

Q. BANDAGES DE L'EXTREMITÉ INFÉRIÈRE.

1. BANDAGE ROULÉ (fig. 173).

On commence par envelopper le pied au moyen de quelques circulaires et du huit du coude-pied (*bandage croisé*, *bandage de l'étrier*, Stapes). On continue en entourant la jambe d'une série de doloires avec renversés; le genou, au moyen de tours de bande, diagonales en arrière, transverses en avant, se recouvrant alternativement au dessus et au dessous de la rotule, sur laquelle passe en dernier lieu un tour circulaire; la cuisse, par un bandage spiral, avec renversés; la hanche par un spica embrassant le bas-ventre.